Opération "argent de poche"

page 5

Comité des Fêtes : concours balcons et jardins fleuris

page 10

Le Café des Aidants

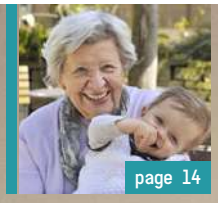

page 14

KELOU AR VRO

LES NOUVELLES DU PAYS

MARS-AVRIL 2024

NUMÉRO 247

LA SEMAINE DE LA LANGUE BRETONNE

DOSSIER

pages 12 et 13

Plouédern

Permis de construire et déclarations préalables

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalements, menuiseries…) ou de la propriété (clôtures, portails, abris, haies…) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le service urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration préalable en mairie.

Retrouvez tous les projets de constructions sur la commune affichés dans le hall d'accueil de la mairie.

Avis aux nouveaux habitants et aux nouvelles entreprises

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Les nouvelles entreprises sont également invitées à se présenter en mairie.

Recensement des jeunes

JDC : Journée Défense et Citoyenneté

Modalités de recensement des françaises et des français nés aux mois de mars et avril 2007. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

Paroisse Aber-Morbic

Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau.

Tél. : 02 98 85 03 20 du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30 (baptêmes, mariages…)

https://www.diocese-quimper.fr/paroisses/la-paroisse-notre-dame-de-tout-remede-en-pays-de-landerneau/

Toutes les demandes de mariages, de baptêmes, copies acte de baptême simple se font désormais en ligne.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 24 mars à La Roche Maurice (Les Rameaux)
- Dimanche 14 avril à Plouédern (Dimanche en Paroisse 9 h 30)
- Dimanche 19 mai à La Roche Maurice (Saint Yves / Pentecôte)
- Dimanche 9 juin à Trémaouézan
- Dimanche 30 juin à Plouédern (Dimanche en paroisse 9 h 30)

Si une association de Scrabble…

…était créée à Plouédern, seriez-vous intéressé pour y participer ? (modalités à définir). Si oui, veuillez laisser vos coordonnées en mairie. Merci

État civil

Naissances

- Noah et Andréa PAGE
- Adèle GUIADER
- Winry DOLL
- Nolan CORRE
- Romane POULIQUEN
- Erell FERRAND

Décès

- Odette DÉLEN (née RANNOU), 84 ans
- Annie LUCAS (née PAUL), 78 ans
- Annick LE GUILLOU (née JACQ), 66 ans
- Alain MORVAN, 86 ans
- Yvonne MORVAN (née MONOT), 85 ans
- Marie PÉRON (née BOCHER), 88 ans
- Gisèle COUSQUER (née LA MARRE), 71 ans

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue au **Dr Céline PRUDHOMME**, nouveau médecin à la maison médicale, 2 bis route de Kériel à Plouédern ainsi qu'à **Gwénaëlle LÉOST** qui a pris la direction de l'ALSH, 133 rue des Écoles depuis début février.

Objets trouvés

Vous avez perdu une clé, un portefeuille, un bijou, un doudou ?

Régulièrement, toutes sortes d'objets sont récupérés sur la voie publique. Pour celles et ceux ayant perdu un effet personnel, il est important de se présenter à la mairie car c'est là que les objets perdus qui ont été trouvés, sont rassemblés. De nombreux objets trouvés n'ont, à ce jour, pas été réclamés.

Contact : 02 98 20 82 65

Heures d'ouverture

Mairie

du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30 - le samedi de 9 h à 11 h 45

Fermeture de la mairie le mardi après-midi

1 rue de la Mairie, 29800 Plouédern
Tél. : 02 98 20 82 65
Mail : mairie@plouedern.fr

Agence postale (dans le hall de la mairie)

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. : 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture.

Bibliothèque

Mardi : 19 h 30-20 h 30
Mercredi : 10 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00
Vendredi : 16 h 30-18 h 00
Samedi : 10 h 00-12 h 00

Tél. : 02 98 20 90 71
bibliotheque.plouedern@gmail.com

Facebook mairie **Instagram mairie** **QRcode mairie**

Édito

Ces dernières années, les cas de harcèlement entre jeunes font de plus en plus parler. La plupart des études concluent que 8 à 15 % des jeunes seraient concernés par des situations de harcèlement. Sachant que les conséquences psychologiques et scolaires peuvent s'avérer graves, il est nécessaire d'en parler le plus largement possible.

Le harcèlement est un fléau qui sévit dans nos cours d'école, mais aussi jusque dans la chambre de nos jeunes avec les réseaux sociaux. C'est une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. C'est également une forme insidieuse de violence qui peut avoir des conséquences dévastatrices sur la vie des personnes qui en sont victimes.

La lutte contre le harcèlement nécessite une attention et une mobilisation collective. **Souvent démuni pour accompagner directement un enfant en situation de harcèlement, il existe deux numéros d'aide aux victimes : le 3018 et le 3020 (cyberharcèlement).**

Gratuits et anonymes, ces numéros verts d'écoute et de prise en charge sont destinés aux enfants, aux jeunes, aux parents et aux professionnels confrontés à des situations de harcèlement, en tant que victimes ou témoins.

Au bout du fil, des psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques qui viennent en aide aux victimes. La ligne du 3018 est accessible 7 jours sur 7 de 9 h à 23 h, 365 jours par an. À noter qu'une application 3018 est aussi téléchargeable gratuitement. Cette assistance à portée de main permet de signaler les cas de cyber-harcèlement et d'entrer en relation avec des professionnels.

Face aux harcèlements de toute nature, il nous incombe collectivement de faire de la prévention pour sensibiliser, expliquer et éduquer. Vivre ensemble, c'est accepter les différences, être à l'écoute et faire preuve d'estime envers autrui.

Bernard Goalec, *Maire*

Sommaire

Vie municipale 4-7

Cahier des associations 8-11

Dossier La semaine de la langue bretonne 12-13

Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas
Le Café des Aidants 14

Ça nous intéresse
Harcèlement scolaire : il faut que cela cesse ! 15

Agenda 16

Vœux du Maire : bilan et projets à venir…

Samedi 6 janvier, au complexe Steredenn, le Maire, Bernard Goalec a présenté ses vœux à la population, élus, associations, entreprises et personnalités locales.

« *Que cette nouvelle année soit pour vous, pour vos familles et pour les personnes qui vous sont chères, une année de paix, de santé, de bonheur, de joie familiale et de pleine réussite dans vos projets.* »

Bernard Goalec a présenté :

Son bilan à mi-mandat 2020-2023

- L'action sociale : accompagnement des enfants : 510 000 € / an en direction des écoles, de la crèche Ti Labousig et du centre de Loisirs Ti ar Vugale, aide aux familles et aux aînés, mise en place du dispositif « argent de poche »…
- Le cadre de vie et les transitions : 470 000 € d'investissements (pistes cyclables, sentier pédagogique du bois de Boloré, sentier de l'Élorn, espace de fitness au vallon de Milin Névez, réduction de l'éclairage public…)
- Les bâtiments : 463 000 € investis (extension de la cantine, adaptation aux handicap, rénovation thermique et énergétique des bâtiments…)
- La voirie : 390 000 € par an consacrés aux routes et réseaux communaux
- La culture et les animations : plus de 60 animations régulières…
- La création d'un marché de commerçants ambulants
- Un nouveau lotissement de 16 lots à Kergoat
- La vente d'un terrain près du cabinet médical pour la création d'une nouvelle pharmacie
- La communication : refonte du site internet, installation d'un panneau numérique, création des pages Facebook et Instagram

L'ensemble de ces actions et les nombreux investissements ont été réalisés avec l'exigence de ne pas augmenter la dette de la commune et de maîtriser la dépense publique et la fiscalité.

Le lancement de plusieurs projets

- Un jardin pédagogique derrière la bibliothèque
- Des logements pour les seniors
- Une salle de sports
- Un échange avec les jeunes Saint Jeantais

En fin de cérémonie, Pascal Quédec, adjoint aux associations, a mis à l'honneur 3 monitrices de la GRS, Lauriane Jézéquel, Élise Da Rocha et Laurine Dulac suite aux nombreux podiums et titres gagnés. Bernard Runarvot du Tennis Club de Plouédern, pour son investissement dans le club depuis de nombreuses années, a été également remercié ainsi que les participants du Paris Brest Paris de l'association de l'Amicale cyclotouriste de Plouédern.

Un chèque de 4315 € a été remis à l'AFM Téléthon.

À l'issue de la cérémonie, l'assemblée a été invitée à partager un vin d'honneur.

État civil 2023

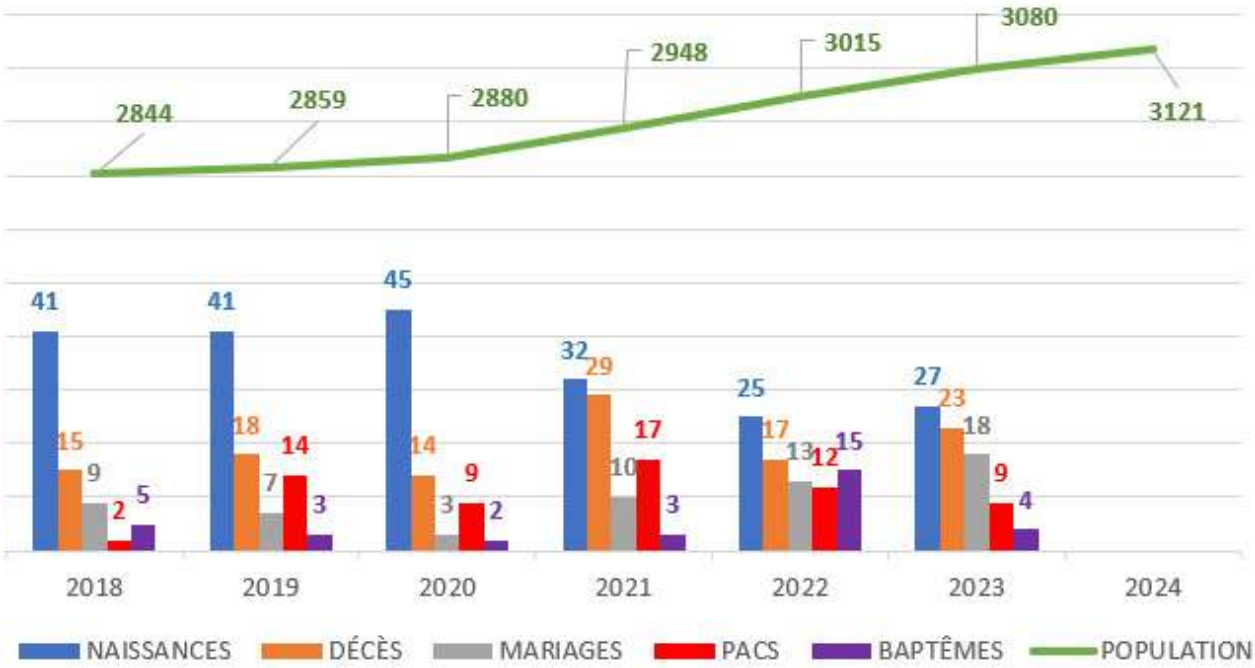

Actions du CCAS pour les aînés

• Distribution des colis CCAS aux aînés

Le samedi 16 décembre, les membres du CCAS, accompagnés d'une délégation municipale, se sont rendus au domicile des aînés de plus de 80 ans qui n'avaient pas pu participer au repas du CCAS du 7 octobre dernier. 121 colis ont été distribués. Un petit moment d'échange très attendu en cette fin d'année. À l'approche des fêtes, nous avions souhaité leur offrir un panier gourmand.

• Partage autour d'une galette des rois à l'EHPAD de Landerneau

Comme tous les ans, le CCAS de Plouédern a passé un après-midi de janvier à l'EHPAD de Landerneau avec 18 résidents de Plouédern et leurs proches autour de la traditionnelle galette des rois. Les résidents ont eu la surprise de recevoir un panier gourmand accompagné de cartes de vœux de la municipalité et des enfants de l'école de St Edern.

Ce moment de convivialité est l'occasion de remercier les équipes soignantes pour leur travail au quotidien auprès de nos aînés.

Opération « argent de poche »

Le dispositif « argent de poche » connaît un franc succès depuis sa mise en place en 2023. Il permet à des jeunes entre 14 et 17 ans de réaliser des missions dans l'intérêt de la collectivité en échange d'une gratification de 15 € par demi-journée.

Tous les jeunes qui souhaitent s'investir pendant les vacances de printemps peuvent télécharger les dossiers d'inscription et le tableau de choix des chantiers sur le site internet de la mairie : https://www.plouedern.fr/ ou passer en mairie ou à la MPT (Maison Pour Tous) de Landerneau pour les retirer.

Pour ces vacances, des missions de bureautique (saisie de données sur des logiciels), de nettoyage des bords de routes, du mobilier des salles communales, du cimetière seront proposées.

Date limite du dépôt des dossiers à la mairie ou par mail (accueil@plouedern.fr) avant le 30 mars 2024.

Amadeus aide et soins : devenez bénévole

Vous souhaitez vous investir au sein de l'association Amadeus aide et soins, rejoignez-nous !

Un temps de convivialité à destination des futurs bénévoles est proposé le lundi 11 mars à partir de 14 h, salle Orion à Plouédern.

Ce sera l'occasion de vous présenter l'association et d'expliquer le rôle et les missions des bénévoles, à savoir la mise en œuvre des actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap, la participation à des temps d'animation, d'échanges, de convivialité.

Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous au 02 98 21 06 72 ou animation@amadeus-asso.fr

Des nouveautés au service technique

Deux nouveaux équipements au service technique : un microtracteur de 38 chevaux (en remplacement de l'ancien) et une balayeuse d'une largeur de travail de 1,20 mètre. Cet ensemble nous permettra, en plus des tâches courantes (terrain de foot, arrosage, salage), d'entretenir plus facilement les pistes cyclables, les trottoirs et les allées étroites.

Installation d'un panneau pédagogique à l'entrée de l'église

Le saviez-vous ? L'église de Plouédern est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1926. Sa construction remonte au XVIe siècle. Le porche date de 1609. L'église comporte trois nefs parallèles. Le clocher qui comporte deux galeries et une flèche octogonale est caractéristique des clochers du Pays du Léon. Les richesses apportées par le travail du lin (29 kanndi recensés dans la commune) ont permis la construction de l'édifice comme les églises du "circuit des enclos". Le calvaire du cimetière, remarquable par son ancienneté, est daté de 1450. En 1974, un incendie a détruit tous les éléments en bois datant des XVIIe et XVIIIe siècle sauf la statue de Saint-Edern juchée sur son cerf. Le baptistère en granit est signé Roland Doré, sculpteur renommé et prolifique. Il est décédé en 1663 dans la paroisse et serait inhumé dans cette église. Lors de la reconstruction, après l'incendie, l'architecte et les artisans ont cherché à faire revivre ce que les anciens avaient réalisé. Le sculpteur a adopté l'art des facéties de l'époque en représentant ses compagnons artisans sur 16 blochets. Saurez-vous retrouver leurs métiers respectifs ?

Remise de livres à l'école St Edern

À l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert des livres aux classes de l'école Saint-Edern. Anne-Perrine, employée de la bibliothèque faisait également partie de la délégation. Les enfants la connaissent bien puisqu'ils se rendent régulièrement à la bibliothèque avec leurs enseignantes. Chansons, comptines, sourires en remerciements. Un esprit de fêtes un peu avant l'heure.

Distribution du Kelou ar Vro : les bénévoles à l'honneur

Les bénévoles de l'Amicale de Loisirs qui distribuent le Kelou ar Vro tous les deux mois dans vos boîtes aux lettres ont été invités à la mairie mi-décembre.

Nathalie Tourbot, conseillère municipale déléguée à la communication ainsi que les membres de sa commission ont accueilli les bénévoles et dressé le bilan de l'année écoulée. Pour les remercier de leur investissement, la municipalité les a conviés à un pot de l'amitié. Une subvention est versée annuellement à l'Amicale de Loisirs pour leur service.

Élections européennes : dimanche 9 juin 2024

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Afin de vérifier votre inscription et votre bureau de vote :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788
Inscription en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 (avant le mercredi 1er mai)
ou à la mairie (avant le vendredi 3 mai), muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Extraits du conseil municipal de Plouédern du 13 février 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 21 - présents : 17 - votants : 19.
Un compte rendu complet est disponible sur www.plouedern.fr

ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

La Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas est compétente en matière de logement et a prescrit la révision du Programme Local de l'Habitat. Elle a défini les étapes d'élaboration du PLH, les modalités d'association des personnes morales, de concertation avec les habitants et associations locales et détaillé les éléments de gouvernance relatifs à cette démarche.
Après avoir entendu les exposés de M. Patrick LECLERC, de M. Bernard GOALEC et de Mme Christelle PAGET-BLANC (directrice Pôle aménagement CAPLD), le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet du PLH de la CAPLD.

MODIFICATIONS N° 1 ET N° 2 DU PLUi

M. Bernard GOALEC, Maire, informe les membres du Conseil Municipal que le PLUi de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas fait l'objet de deux modifications. Il présente aux membres du Conseil Municipal une synthèse de l'ensemble des documents transmis dans le cadre de ces deux modifications.
Après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, émet les remarques suivantes pour la modification N° 1 : retrait de la modification de zonage du secteur des Granges et ajout d'une modification de l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du secteur de Prat Creis. Pour la modification N° 2, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, n'émet aucune remarque.

MODIFICATION DES STATUTS « CONSTRUCTIONS ET GESTION D'ABATTOIRS Y COMPRIS L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC ASSOCIÉ » AU PROFIT DE LA CAPLD

M. Bernard GOALEC, Maire, expose aux membres du conseil municipal les principes de la gestion des abattoirs par les collectivités.
Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le transfert de compétence « Construction et gestion d'abattoirs (y compris l'exploitation du service public associé) », ainsi que la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD) : CONVENTIONS AVEC LE CDG29 ET LA CAPLD

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, rappelle que la fonction de Délégué à la Protection des Données peut être exercée sur la base d'un contrat de service conclu avec un organisme indépendant. Pour permettre aux collectivités territoriales et établissements publics de se mettre en conformité, le Centre de Gestion du Finistère a mis en place ce service. Mme Michèle CASU précise qu'une adhésion portée par la CAPLD pour elle-même et ses communes membres permet d'obtenir un tarif plus intéressant.
Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune de Plouédern à la prestation RGPD du CDG29 et la convention correspondante, ainsi que la convention avec la CAPLD fixant les modalités de ce groupement de commande.

DISSOLUTION DU SIMIF - APPROBATION DES CONDITIONS DE SA LIQUIDATION

Les missions exercées jusque-là par le Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère ayant été reprises par le fournisseur de logiciel, il convient d'acter la dissolution du syndicat.
Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve les conditions de la liquidation du SIMIF.

MAISON DES AÎNÉS : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE BREST MÉTROPOLE HABITAT ET LA COMMUNE DE PLOUÉDERN

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle qu'afin d'assurer la cohésion des futurs prestataires des marchés de travaux et de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures, de passation des marchés concernant l'opération mixte, rue du Verger, pour le projet de maison des aînés, la commune de Plouédern et Brest Métropole Habitat souhaitent passer un groupement de commande.
Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande avec BMH.

INSCRIPTION DU CIRCUIT DE TRAIL N°46 COMMUN À LANDERNEAU ET PLOUÉDERN AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR) DU FINISTÈRE

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, présente aux membres du conseil municipal le projet de circuit de trail en commun avec la commune de Landerneau. Elle précise que ce circuit passe pour partie par le circuit des « roches blanches » et qu'une convention de passage a été signée avec le propriétaire de la parcelle D 1701 afin de finaliser les accords pour ce nouvel itinéraire de trail.
Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, demande l'inscription au PDIPR de l'itinéraire.

Retour sur le Téléthon 2023 :

un succès qui nous a permis de récolter

4 315 €

Nous mettons à l'honneur toutes les associations qui s'engagent à aider la recherche médicale et à l'accompagnement des malades.

Merci à toutes les personnes et bénévoles qui ont participé à ce rassemblement.

Téléthon

Association à l'honneur

Amicale de Loisirs

Afin d'échanger leurs vœux et bien commencer l'année, une grande majorité des 98 adhérents de l'Amicale de Loisirs s'est réunie le jeudi 11 janvier pour partager la galette des rois. Marie Favé, Denise Bléas, René Pailler, Yvette Corbé, René Jasko et Marie-Françoise Hernot ont été couronnés.

Les couronnés lors de la galette des rois

Lors de cet après-midi de convivialité, le président a présenté à l'assemblée le bureau nouvellement constitué, à savoir :
Président : Jean-Yves Castrec
Trésorier : Michel Gallou
Trésorier Adjoint : Raymond Riou
Secrétaire : Michel Le Douget
Secrétaire Adjointe : Marie-Pierre Abjean
Membres : Marie-Renée Castrec, Madeleine Gouriou, Marie-Louise Quéran, Christophe Maubian, Denise Richard, Jeannine Uguen.

Les membres du bureau

Pétanque, marche, dominos, belote sont les principales activités de l'association qui participent aux interclubs du secteur Bas-Elorn.

Après l'annonce des résultats annuels des challenges le 2 mai 2024, un goûter amélioré sera servi. Une participation de 5 € sera demandée. L'inscription obligatoire se fera auprès de Jean-Yves Castrec au 06 88 48 23 03 ou Michel Le Douget au 06 88 58 94 34 avant le 26 avril 2024.

Les ateliers de Dominique

Nous sommes un groupe de tricoteuses ou crocheteuses et nous avons plaisir à nous retrouver le jeudi selon nos disponibilités. En décembre dernier, nous étions présentes au Téléthon, et prévoyons d'y être cette année. Avez-vous des idées de travaux à réaliser aux aiguilles ? Des doudous ? De la layette ? Des pulls ? Des couvertures ? Nous attendons vos suggestions avec impatience.

Contact : tanne.dominique@orange.fr

Comité de Jumelage

Notre assemblée générale
s'est déroulée
le dimanche 3 décembre dernier.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Hélène Moalic
Vice-Président : Jean-Yves Castrec
Secrétaire : Michel Le Douget
Secrétaire adjointe : Marie-Thérèse Merdy
Trésorière (temporaire) : Marie-Hélène Moalic
Trésorière adjointe : Annick Le Stanc
Membres : Marie-Françoise Sené, Maryse Le Roux, René Le Guillou, Monique Castel

Nous avons évoqué les événements de l'année 2023, notamment notre séjour en Ariège en juin dernier, mais aussi les projets pour l'année 2024.

Le Comité de Jumelage espère voir se concrétiser un échange l'été prochain entre les jeunes de Plouédern et de Saint-Jean-du-Falga.

Il n'y aura pas de rencontre officielle avec nos amis St Jeantais cette année, mais nous travaillons déjà sur leur prochaine venue en juin 2025.

Au printemps, nous organisons un mini séjour de 3 jours/2 nuits dans la région de Guérande (logement en VVF) du 28 au 30 mai.

Si ce séjour vous intéresse, merci de prendre contact avec nous avant le 15 mars.

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements.

Contacts : Marie-Hélène Moalic : 06 29 68 58 77
Michel Le Douget : 06 88 58 94 34
Mail: comitejumelageplouedern@gmail.com

Trou de Mémoire

Ça y est, les costumes sont prêts, le décor est posé, le jeu est en place et les comédiens ont un peu le trac. Mais ils sont tellement heureux de vous présenter leur nouvelle pièce “Ambroisine ne tourne plus rond” écrite par Jacky Lecigne, un des acteurs.

Nous vous proposons de venir nous voir au complexe Steredenn de Plouédern le samedi 2 mars à 20 h 30 et le dimanche 3 mars à 14 h 30. Les bénéfices de ce week-end seront reversés à l'association FoxP1, maladie rare (anomalie dans le gène FOXP1 pouvant présenter un retard des acquisitions, des troubles du langage, une déficience intellectuelle variable, des déficits moteurs et des traits autistiques dans la plupart des cas) et au Téléthon.

Si vous n'êtes pas disponibles, nous nous déplacerons également à Lesneven à l’Arvorik le samedi 6 avril à 20 h 30 pour Alter Sud et le dimanche 28 avril à 14 h 30 pour le Twirling bâton de Lesneven.

Enfin, nous jouerons pour les enfants ukrainiens le 4 mai à 20 h 30 à la Maison du Plateau à La Martyre.

Vous pouvez également noter dans vos calendriers que les jeunes joueront le dimanche 12 mai à Plouédern.

Nous vous attendons nombreux. Bonne humeur garantie.

Comité des Fêtes Plouédern

Le Comité des Fêtes organise un thé dansant le dimanche 10 mars au complexe Steredenn, animé par Romance Bleue. 10 € l'entrée (entrée + café + gâteau).

Réservation :
06 35 96 79 27 ou 06 60 74 35 26.

Nous organisons également un concours de jardins et balcons fleuris du 15 avril au 30 septembre.

L'APEL école St-Edern

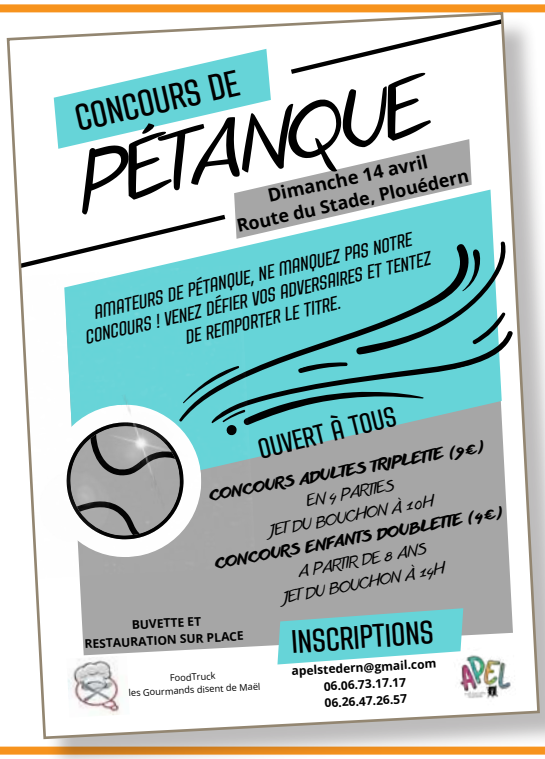

Amicale Cyclotouriste Plouédern (ACP)

185 personnes (cyclos et marcheurs) ont participé au Téléthon de décembre dernier. Un très beau rassemblement sur les divers circuits vélos et marche proposés.

Les échéances à venir :

- Le dimanche 3 mars, la randonnée cyclo-marche de l'ACP avec ses circuits tracés (marche 8 à 15 kms, vélos sur route et vélos gravel). Inscription dès 8 h au boulodrome.
- Fin mars, participation au tour des Flandres, un nouveau challenge pour les adhérents affûtés.
- Une semaine "découverte et cyclo" sur la région de Millau pour la 3e semaine de juin.

Tennis Club de Plouédern

Le Tennis Club de Plouédern a organisé un tournoi pour les jeunes pendant les dernières vacances de Noël, une jolie façon de clore l'année 2023. Une douzaine d'enfants de 5 à 10 ans a ainsi fait l'expérience de leur première compétition. C'est un tournoi pédagogique, cela permet aux jeunes d'apprendre à gérer leurs émotions et à compter les points.

- pour la catégorie des 4 / 5 ans : Hugo BIZIEN
- pour la catégorie des 6 / 7 ans : Théo DONNY NICOLAS
- pour la catégorie des 8 / 10 ans : Romain LARHER

GR Plouédern

Toutes les gyms et accompagnants au France

Ces derniers mois ont été bien remplis pour le club de GR de Plouédern.

Entre la recherche de nouveaux sponsors, la mise en place de nouvelles vestes pour le club, les opérations pizzas, saucissons, crêpes, le bureau n'a pas chômé.

Pour bien débuter l'année, il y a également eu un moment de cohésion organisé au sein du club avec le partage de la galette des rois ! Pratiquement toutes les gymnastes ont répondu présentes, des plus petites du groupe des baby, aux plus grandes qui ont organisé une après-midi jeux pour l'occasion.

De nombreuses gymnastes du club ont été récompensées lors des compétitions départementales et régionales. Dix d'entre elles ont décroché leur ticket pour le championnat de France. 26 accompagnants étaient présents pour les soutenir à Boulogne-sur-Mer les 26 et 27 janvier derniers.

Un voyage en car a été organisé avec les clubs de Brest et Lanmeur. L'ambiance à bord était au top et a perduré jusque dans les gradins pour soutenir toutes les Bretonnes. Chorégraphies, chansons… La Bretagne n'est pas passée inaperçue.

D'autant que la GR Steredern est repartie avec un très beau bilan :

- **2 championnes de France**, Maëlyne Hunaut en honneur 13/14 ans série A et Nour Boukthir en pré excellence 11/12 ans.
- Nolwenn Le Corre, quant à elle termine avec une médaille d'argent en Excellence 13/14 ans.

À noter également que la monitrice de nos plus grandes, Elise Da Rocha a obtenu elle aussi une belle médaille d'argent.

Les autres gymnastes de Plouédern n'ont pas démérité et ont fait d'excellentes prestations :

- Catégorie Honneur 11/12 ans série A : Nélia Gouez 10e
- Catégorie Honneur 17 ans et + : Héloïse Ulvoas 14e
- Catégorie Excellence 17/18 : Inès Gueguen 5e
- Catégorie Uforever : Anaïs Le Hir 9e
- Catégorie Honneur 13/14 ans : Elyne Briand 11e en série A, Anaïs Le Brech 15e en série A, Camille Langlais 5e en série B

Élise, Nélia, Héloïse et Inès avant le palmarès

Après ce fabuleux week-end, place maintenant à la deuxième partie de saison et à la préparation des premières compétitions en équipes qui se dérouleront à Landerneau les 17 et 18 mars.

En attendant, nos plus petites préparent
elles aussi un beau spectacle
qu'elles vous proposeront
le dimanche 10 mars, salle des sports.

La semaine de la langue bretonne, troisième édition

Dans le cadre du mois de la langue bretonne, la mairie de Plouédern organise la troisième édition de la semaine de la langue bretonne du 11 au 17 mars 2024, en partenariat avec l'association Ti Ar Vro Landerne-Daoulaz, la bibliothèque, l'école Saint-Edern, l'ALSH, la crèche et l'association Diatonik Penn ar Bed.

Atelier, spectacle, rencontre, exposition, concert… un programme riche et tout public, bretonnant ou non, pour mettre la langue bretonne à l'honneur.

PROGRAMME

DU 1er AU 31 MARS

Exposition « Anjela et Marcelle »
à la bibliothèque :

Exposition hommage à Anjela Duval et Marcelle Delpastre, poétesses paysannes qui chacune écrivait dans sa langue d'origine : le breton et l'occitan. L'exposition met en lumière leur singularité et leurs nombreux points communs : la langue, la solitude, l'amour de la terre, la nécessité d'écriture.

Exposition
« Angela et Marcelle »
du 1er au 31 mars
à la bibliothèque

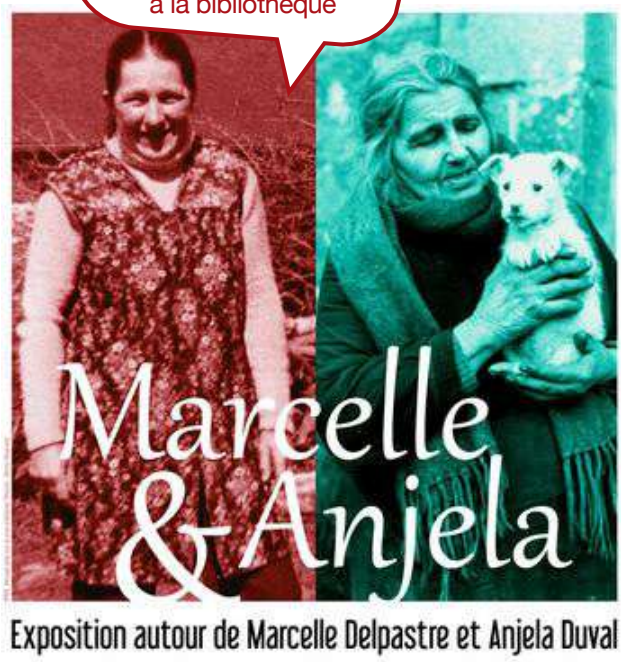

MARDI 12 MARS

Contes en pyjama
Laket 'peus da bijama ?

Contes en pyjama à la bibliothèque, des histoires en breton avec du français dedans pour les enfants accompagnés de leur parent, à partir de 3 ans. À la bibliothèque à 19 h 30, sans inscription.

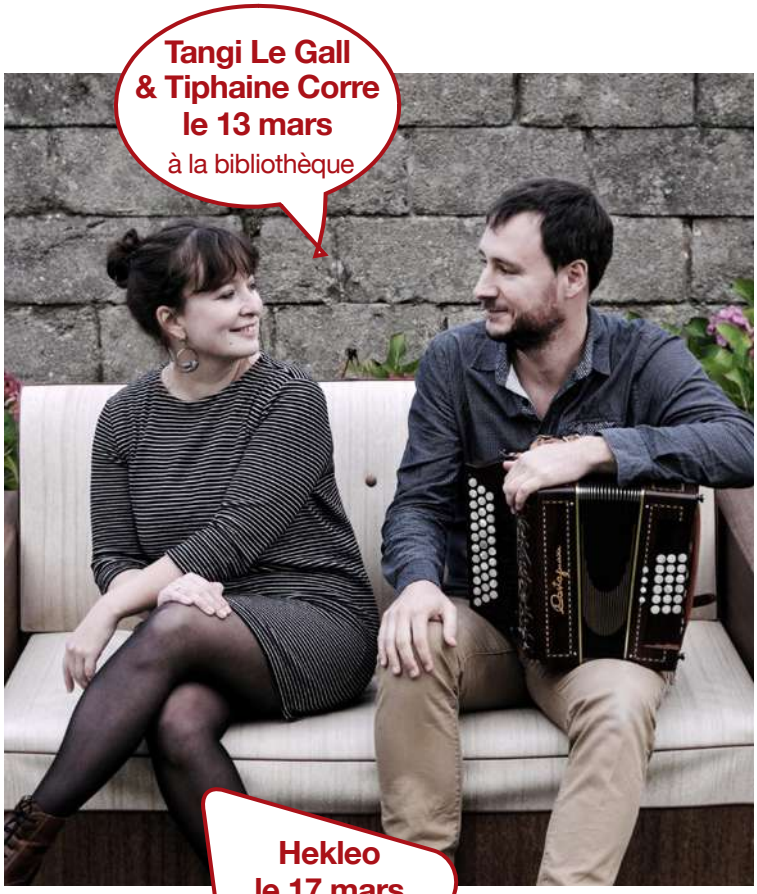

MERCREDI 13 MARS

- **Festig et initiation à la danse** pour les enfants, animé par Diatonik Penn ar Bed et Kenleur 29.
  De 10 h à 11 h 30 à la salle Neptune
- **Concert accordéon et voix** avec Tangi Le Gall-Carré et Typhaine Corre.
  À 16 h à la bibliothèque

Le duo plouguernéen vous propose un répertoire de compositions, porté par l'accordéon de Tangi et chanté en langue bretonne par la voix à la fois douce et puissante de Typhaine. Au programme, des chansons qui figureront sur leur nouvel album, qui sortira courant 2025. Si vous aimez la musique, la langue bretonne, l'accordéon, les belles voix, si vous connaissez leurs précédentes compositions, ou si vous voulez découvrir les nouvelles, ne ratez pas ce moment !

JEUDI 14 MARS

- **Initiation au breton** avec les enfants de la crèche Ti Labousig

SAMEDI 16 MARS

- **Venez explorer le monde du son avec votre enfant !**
  Atelier parent/enfant avec le Centre breton d'Art Populaire :
  Exploration sensorielle et musicale, au travers de la manipulation des instruments, d'objets sonores de la vie quotidienne ou encore d'objets insolites et découvertes de chansons, berceuses et comptines issues du répertoire traditionnel breton.
  2 ateliers sont proposés : à 10 h pour les 1/3 ans et 11 h pour les 4/7 ans à la salle Orion.

  Inscription par mail auprès de la bibliothèque : bibliotheque.plouedern@gmail.com

DIMANCHE 17 MARS
à partir de 15 h à la salle Neptune

- **Concert d'Hekleo :**
  Cette chorale de Landerneau propose des airs traditionnels ou des créations plus contemporaines en breton.
- **Concert du duo Egin :**
  Egin c'est un duo qui n'a pas son pareil dans le monde de la musique bretonne. Le duo compose des ballades folks en breton teintées de blues et d'harmonies jazz. Complice d'une longue amitié, Korentin Le Davay et Mael Guego dialoguent avec des textes en breton populaire bien incarnés et une guitare acoustique très colorée. Un beau rendez-vous intimiste où ils se racontent avec sincérité et générosité. Petite restauration sur place.

Les cafés des aidants® vous donnent rendez-vous trois fois par mois !

Café des aidants®
Pays de Landerneau-Daoulas
Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Porté par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en faveur des personnes âgées) et ses partenaires, le Café des Aidants® est un lieu de rencontres, en libre accès, animé par des professionnels.

De gauche à droite : Jean-Luc Le Saux, vice-président aux solidarités de la CAPLD ; Morgane Dimosski, gérante du coffee shop À l'Est de la Lune ; Kathia Morel, psychologue, et Jessica Favre-Templé, animatrice du CLIC

"Pour être passée par là, ça me tenait vraiment à cœur d'accueillir des aidants", explique Morgane Dimosski, gérante du lieu ouvert depuis un an du coffee shop À l'Est de la Lune, rue des Déportés. *"À Landerneau, notre point de chute habituel est à la Cimenterie depuis plusieurs années. Là, nous souhaitions tester un nouveau lieu, plus intime et cosy"*, explique Jessica Favre-Templé, animatrice du CLIC, pour mettre en confiance et offrir un cadre plus approprié aux discussions entre aidants.

Mais qui sont les aidants ? *"Potentiellement, tout le monde peut être un jour concerné, se retrouver dans la position de devoir accompagner un parent âgé, un conjoint malade ou en situation de handicap"*, souligne Jean-Luc Le Saux, vice-président CAPLD en charge des solidarités. Des situations qui peuvent parfois s'avérer compliquées à vivre. *"Quand je me suis retrouvée à devoir aider ma mère après sa chute, j'ai eu l'impression de me retrouver seule face à un mur. Puis l'assistante sociale m'a orientée vers ce Café des Aidants pour parler et trouver des conseils auprès d'autres aidants et des professionnelles du CLIC et psychologues qui nous accompagnent"*, commente Malou qui participe assidument aux rendez-vous depuis deux ans. *"On y apprend tellement des autres !"*

Chaque séance, limitée à 12 personnes, est animée par une psychologue et un travailleur social. Un thème est fixé pour chacune des rencontres. Les participants y viennent librement, sans inscription. Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants, quels que soient la situation et l'âge de la personne aidée. La seule condition est celle de la résidence : la personne aidante (ou aidée) doit habiter dans une des vingt-deux communes du territoire.

Les premiers jeudis et vendredis du mois et le troisième vendredi aussi !

Ce Café des Aidants se présente sous deux formules :

- **Chaque premier jeudi du mois**, de 14 h à 16 h, un Café des Aidants à Landerneau, au premier étage de la Cimenterie, 12 rue Saint-Ernel ou – et c'est une nouveauté – au café À l'Est de la Lune, 21 rue des Déportés. Les organisateurs souhaitent ainsi tester un nouvel endroit, plus cosy, pour savoir si cela pourrait mieux convenir aux aidants comme lieu de libre parole.
- Et désormais, **deux rendez-vous mensuels** dans deux communes du Pays de Landerneau-Daoulas (sauf périodes de vacances scolaires) :
  - Chaque premier vendredi du mois, de 14 h à 16 h, au bar-épicerie Les Orties, au bourg du Tréhou
  - Chaque troisième vendredi du mois, de 14 h à 16 h, au foyer Saint-Yves à Loperhet

Voici les thèmes des prochains Cafés des Aidants :

- ***« Être aidant et garder les liens »*** le 8 mars au Tréhou, le 14 mars à Landerneau (La Cimenterie) et le 15 mars à Loperhet
- ***« Aider par amour ou par devoir »*** le 4 avril à Landerneau (La Cimenterie), le 5 avril au Tréhou et le 19 avril à Loperhet
- ***« Avec moi, son comportement est différent »*** le 16 mai à Landerneau (À l'Est de la Lune), le 17 mai à Loperhet
- ***« La marmite aux maux »*** le 7 juin au Tréhou, le 13 juin à Landerneau (La Cimenterie) et le 21 juin à Loperhet.
- ***« Demandez-moi comment ça va »*** le 4 juillet à Landerneau (La Cimenterie).

Contact : CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas au 02 98 85 99 08 / clic@capld.bzh

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Harcèlement scolaire : il faut que cela cesse !

Nous en parlons trop peu et avons parfois tendance à minimiser le sujet mais beaucoup d'élèves, enfants et adolescents, sont concernés par le harcèlement. Il touche tous les âges, les filles aussi bien que les garçons. Quelques chiffres pour prendre la mesure du phénomène :

6 à 10 %
des élèves sont harcelés soit, en moyenne,
2 élèves par classe

Sur l'ensemble de la France, entre
800 000
et
1 million
d'élèves sont concernés

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique et/ou psychologique. Le phénomène se prolonge parfois en ligne, on parle alors de cyberharcèlement.

En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un ou des camarades des propos ou des comportements négatifs voire violents.

Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

Le harcèlement se caractérise par trois éléments :

- **la violence** : c'est un rapport de force, de domination. Il peut y avoir des menaces et/ou des coups ;
- **la répétitivité** : les agressions sont incessantes et sur une longue période ;
- **l'isolement** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Généralement, les victimes sont discriminées sur des critères tels que :

- **l'apparence physique** (poids, taille, couleur de peau, coiffure, etc.) ;
- **l'identité de genre**, le sexe ;
- **le handicap** visible ou masqué ;
- **un trouble** de la communication ;
- l'appartenance à un **groupe** (culturel ou social) ;
- des centres d'intérêts **différents**.

Le harcèlement est un acte grave dont les conséquences sont sérieuses : il créé des dégâts psychologiques chez les victimes, qui se sentent mal et blessées.

Que prévoit la loi pour le harceleur ?

Les auteurs de harcèlement scolaire tombent désormais sous la qualification de délit avec la nouvelle loi votée le 24 février 2022. Il est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'il a causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'a entraîné aucune incapacité de travail.
Un élève harceleur peut désormais être transféré dans une autre école (décret publié le 17 août 2023).
Le harcèlement n'est pas circonscrit aux murs de l'école. Internet et les réseaux sociaux sont une caisse de résonance des méfaits du harcèlement.
Pour agir contre ce phénomène, la loi autorise la saisie et la confiscation des téléphones portables et des ordinateurs utilisés pour harceler un élève ou un étudiant.

Tous les adultes doivent agir ensemble pour prévenir et combattre le harcèlement. Parler du harcèlement c'est agir pour faire cesser la violence.

Pour en savoir +

https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/politique-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-289530

Agenda

SAMEDI 2 MARS
Collecte de journaux, portail de l'école maternelle, *organisée par l'APEL de l'école St Edern*

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MARS
Représentations théâtrales adultes, complexe Steredenn, *organisées par Trou de Mémoire*

DIMANCHE 3 MARS
Randonnée cyclotouriste et pédestre, *organisée par l'Amicale Cyclotouriste*

MARDI 5 MARS DE 14 H 30 À 16 H 30
Atelier broderie couture, bibliothèque, *animé par l'association Sevenadur D'an Oll*, pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Inscription par mail : bibliotheque.plouedern@gmail.com

JEUDI 7 MARS DE 14 H À 16 H
Atelier jeux d'écriture pour les 9 - 13 ans, bibliothèque, *organisé par la bibliothèque*.
Inscription par mail : bibliotheque.plouedern@gmail.com

DIMANCHE 10 MARS
Thé dansant, complexe Steredenn, *organisé par le Comité des Fêtes*

DU 11 AU 17 MARS
Semaine de la langue bretonne, programme détaillé dans le dossier en pages 12 et 13

SAMEDI 16 MARS
- Loto, complexe Steredenn, *organisé par PS2M*
- Vente de repas à emporter, stade de Plounéventer (commande à passer jusqu'au 9 mars, tél. : 06 33 46 11 27), *organisée par Football Club Plounéventer Plouédern*
- Atelier « une haie pour les oiseaux », bibliothèque, *organisé par Jardin'Edern*

DIMANCHE 24 MARS
Chasse aux œufs, *organisée par l'APEL école St Edern*

SAMEDI 6 AVRIL
Collecte de journaux, portail de l'école maternelle, *organisée par l'APEL de l'école St Edern*

SAMEDI 13 AVRIL
Atelier de jardinage au naturel "Découvrir les différentes solutions des biodéchets à la parcelle" : le compostage, les techniques de recyclage des déchets verts, les paillages » de 9 h 30 à 12 h 30, jardin de la bibliothèque, *organisé par la CAPLD, informations et inscriptions auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, tel : 02 98 21 34 49*

DIMANCHE 14 AVRIL
- Concours de pétanque, route du Stade, *organisé par l'APEL école St Edern*
- Spectacle de magie, complexe Steredenn, *organisé par Mam'Stergann*

DU 18 AU 21 AVRIL
Carnaval de la Lune étoilée, Landerneau, *l'association "Les Étoiles de Plouédern" y participe*

DIMANCHE 21 AVRIL
Thé dansant, complexe Steredenn, *organisé par le Comité des Fêtes*

DIMANCHE 28 AVRIL
Loto, complexe St Edern, *organisé par PS2M*

SAMEDI 4 MAI
Collecte de journaux, portail de l'école maternelle, *organisée par l'APEL de l'école St Edern*

DIMANCHE 5 MAI
Thé dansant, complexe Steredenn, *organisé par le Comité des Fêtes*

DIMANCHE 12 MAI
Représentation théâtrale enfants, complexe Steredenn, *organisée par Trou de Mémoire*

DIMANCHE 19 MAI
Thé dansant, complexe Steredenn, *organisé par le Comité des Fêtes*

DIMANCHE 26 MAI
Fête de la Bretagne, complexe Steredenn, *organisée par la Mairie*

Directeur de publication : Bernard Goalec
Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Plouédern
Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan
1er trimestre 2024

MAGAZINE BAC DE TRI

PEFC 10-31-1238

Correspondants presse

Le Télégramme :
Frédéric ROLLAND - 06 52 26 72 07
rolland.frederic1@gmail.com

Ouest France : Martine MEUDEC - 06 32 75 90 36
martine.meudec-senant@hotmail.com
«Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infolocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit ».